

MODALITES D'INSCRIPTION AVOCATS :

En ligne :

www.eda-sudest.fr avec paiement par carte bancaire

Par courrier :

En envoyant votre bulletin d'inscription rempli, accompagné d'un chèque libellé à l'ordre d'EDA Sud-est, à l'adresse suivante :

61 Bld de la Blancarde - 13004 MARSEILLE

Tarifs:

- 90€ la journée
- 50€ la journée (Jeune Barreau)

MODALITES D'INSCRIPTION MAGISTRATS ET ETUDIANTS:

Par courrier :

En envoyant votre bulletin d'inscription rempli, à l'adresse suivante :

Ecole des Avocats du Sud-Est

61 Bld de la Blancarde - 13004 MARSEILLE

ANNULLATION

Toute demande d'annulation doit être notifiée par écrit ou par mail à l'Ecole des Avocats du Sud-Est et lui parvenir **7 jours avant** le début de la formation.

VALIDATION DES HEURES

Validation de **6 heures** de formation continue .

EDA Sud-Est - CFBSE. Enregistré sous le numéro 93 13 P 0048 13.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

JOURNEE DE FORMATION CONTINUE

COLLOQUE DE PROCEDURE PENALE

STRATEGIES D'ENQUETE, D'AUDIENCE ET DE DEFENSE PENALE



Vendredi 8 décembre 2017

De 9h00 à 17h30

Faculté de Droit et de Science Politique

Amphithéâtre FAVOREU

3, avenue R. Schuman

13100 AIX-EN-PROVENCE

Validation 6 heures



8h45 : Accueil des participants

9h : Ouverture de la journée

Me G. MAILLET, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Marseille

Me P. BONFILS, Avocat au Barreau de Marseille, Professeur à Aix-Marseille Université,
Doyen honoraire

Me J. BOUDOT, Avocat au Barreau de Marseille, Président de l'EDA Sud-Est

9h15 - 11h15 : Les stratégies d'enquête

Me F. GILETTA, Avocat au Barreau de Marseille, ancien Bâtonnier, **Mme M. RAFFAELE**, Vice-Procureur de la République près le TGI de Marseille, section B1JRS Criminalité organisée, **Me P. BONFILS**, Avocat au Barreau de Marseille, Professeur à Aix-Marseille Université, Doyen honoraire

Table ronde n°1 : L'ouverture de l'information judiciaire et de l'instruction

- L'ouverture de l'information judiciaire et de l'instruction avec ses conséquences sur les droits de la défense.
- Le choix du moment de l'audition du mis en cause.

Table ronde n°2 : La gestion de l'instruction

- La garde à vue et la gestion du contradictoire.
- Le choix des pièces.
- La gestion des témoignages anonymes.
- L'instruction à charge et à décharge.
- La communication des informations à la défense.

Table ronde n°3 : L'enquête policière

- Le choix des actes.
- L'utilisation des actes par l'avocat et par le juge

11h15 - 11h30 : Discussion avec la salle

11h30 - 11h45 : Pause

11h45 - 12h30 : Les stratégies de défense (volet I)

Me F. GILETTA, Avocat au Barreau de Marseille, ancien Bâtonnier, **Mme M. RAFFAELE**, Vice-Procureur de la République près le TGI de Marseille, section B1JRS Criminalité organisée, **Me P. BONFILS**, Avocat au Barreau de Marseille, Professeur à Aix-Marseille Université, Doyen honoraire

- La préparation du client.
- Le choix de la rhétorique et les stratégies de connivence ou de rupture.

12h30 - 14h00 : Déjeuner libre

14h00 - 14h45 : Les stratégies de défense (volet II)

Me F. GILETTA, Avocat au Barreau de Marseille, ancien Bâtonnier, **Mme M. RAFFAELE**, Vice-Procureur de la République près le TGI de Marseille, section B1JRS Criminalité organisée, **Me P. BONFILS**, Avocat au Barreau de Marseille, Professeur à Aix-Marseille Université, Doyen honoraire

- La gestion du contradictoire.
- La gestion de la presse.

14h45 - 15h15 : Discussion avec la salle

15h15 - 15h30 : Pause

15h30 - 17h30 : Les stratégies d'audience

Me F. GILETTA, Avocat au Barreau de Marseille, ancien Bâtonnier, **M. F. CASTOLDI**, Premier Vice-Président chargé du pôle pénal près le TGI de Marseille, **M. P.-J. GAURY**, Avocat général près la Cour d'appel d'Aix-en-Provence, **Me P. BONFILS**, Avocat au Barreau de Marseille, Professeur à Aix-Marseille Université, Doyen honoraire

- La construction de l'audience.
- La répartition des rôles entre le Procureur de la République et le Président.
- La place de l'avocat.

BULLETIN D'INSCRIPTION

STRATEGIES D'ENQUETE, D'AUDIENCE ET DE DEFENSE PENALE

Vendredi 8 décembre 2017, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Nom : Prénom :

Date:..... Lieu de naissance :

Avocat au Barreau de :.....

Jour / Mois / Année de prestation de serment

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Mobile :

E-mail :

Bulletin à compléter et à retourner, accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de l'EDA

à l'adresse suivante : 61 Bd de la Blancarde - 13004 MARSEILLE